

Coordination provinciale luxembourgeoise Accueil durant le temps libre (ATL)

PV de la réunion du lundi 16 novembre 2015
Herbeumont



Présent-e-s et excusé-e-s

Voir liste en annexe.

NDLR : toutes les annexes évoquées dans ce PV sont disponibles dans la rubrique « Actualités » du site Internet www.promemploi.be.

Au programme de cette journée :

- Accueil et introduction à la journée
- « La qualité c'est quoi ? » : travail en commun et en sous-groupe sur base des photos envoyées
- « Parcours découverte » de la Commune d'Herbeumont
- Comment sensibiliser et accompagner la qualité de l'accueil ?
- Avec quels opérateurs travailler cette thématique ?
- Synthèse des travaux, évaluation de la journée et clôture

Le PV de la réunion en un coup d'œil

<p>Accueil et introduction à la journée</p>	<p>Par Stéphane Puffet, Echevin en charge notamment de l'enseignement, l'accueil extrascolaire et la petite enfance et Xavier Goossens, Conseiller pédagogique ONE Luxembourg.</p> <p>Suite à l'intérêt exprimé à travailler de manière approfondie sur les questions liées à la qualité (cf. mission «<i>soutenir les opérateurs de l'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil, par des actions de sensibilisation et d'accompagnement</i>»), proposition d'un cycle de 3 coordinations provinciales ATL consacrées presque exclusivement à cette thématique :</p> <p>1^{ère} journée le 16 novembre à Herbeumont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La qualité, c'est quoi ? • Sensibiliser et accompagner, comment ? • Les opérateurs d'accueil, qui ? <p>2^{ème} journée le 19 février à Bertrix : retrouvez votre âme d'enfant et vivez avec nous une journée d'ateliers animés par des opérateurs externes puis évaluons ensemble ce que nous avons vécu</p> <p>3^{ème} journée le 20 octobre 2016 (lieu à déterminer) : faire le bilan de sa pratique de coordinateur ATL avec des mises en situation</p>
<p>« La qualité c'est quoi ? » travail en commun et en sous-groupe sur base des photos envoyées</p>	<p>Présentation du « Triangle de la Qualité » de Jean Epstein par Sylvie Lefebvre, Directrice Promemploi : <i>Le triangle de la qualité (ou triangle de la BBC), UN OUTIL CONCRET PROPOSÉ PAR J. EPSTEIN POUR DÉFINIR À TOUT MOMENT LA JUSTE PLACE DE CHACUN : Poser la question de la place des parents dans les structures, c'est aussi poser celle de la place des accueillants et des enfants. Afin d'analyser les situations concrètes qui se posent aux milieux d'accueil et de dégager des pistes pour l'action, J. Epstein a développé un outil de diagnostic : le triangle de la qualité. L'auteur suggère que pour parvenir à ce qu'on pourrait appeler la qualité, il convient de prendre en compte chacune des pointes du triangle : c'est-à-dire tant les enfants que les parents et les professionnels.</i></p> <p>Pages 39 et 40 du livret 1 du référentiel ONE 3-12 ans</p> <p>Travail en sous-groupes sur « la qualité, c'est quoi ? » sur base des photos représentant des « moments de qualité » envoyées par les coordinateurs/trices ATL. Les participants choisissent les photos les plus emblématiques et énoncent les critères de qualité qui ont guidé leur choix, en s'appuyant sur le triangle de la qualité pour n'oublier aucune partie prenante à l'accueil (animation Laurence Marchal (Conseillère pédagogique ONE Namur), Xavier Goossens, Marthe Toussaint (Coordinatrice accueil ONE Luxembourg) et Sylvie Lefebvre)</p>

« Parcours découverte » de la Commune d'Herbeumont	Présentation du partenariat « Bibliothèque itinérante » par Sabrina Leclercq , Coordinatrice ATL pour la Commune d'Herbeumont
Avec quels opérateurs travailler cette thématique ?	Présentation d'une note sur cette question par Gaëtane Van Uytvanck , Responsable accueil extrascolaire à l'ONE
Comment sensibiliser et accompagner la qualité de l'accueil ?	<p>Objectif : bien faire la distinction entre « sensibiliser » et « accompagner ».</p> <p>Animation ludique par Xavier Goossens sur base de situations à relier à « sensibiliser » et/ou « accompagner ».</p> <p>Proposition aux coordinateurs/trices ATL de :</p> <p>« Je me fixe un objectif SMART¹ à propos de la mission « sensibiliser et accompagner les opérateurs d'accueil dans le développement de la qualité d'accueil » ...</p> <p>... sous forme de « contrat » avec les coordinatrices accueil ONE</p> <p>(Voir document remis en séance).</p>
Synthèse des travaux, évaluation de la journée et clôture	Décision de se concentrer uniquement sur l'évaluation afin de respecter l'horaire prévu pour la journée

¹ SMART = spécifique, mesurable, ambitieux mais réaliste, défini dans le temps

Accueil et introduction à la journée

Par **Stéphane Puffet**, Echevin en charge notamment de l'enseignement, l'accueil extrascolaire et la petite enfance et **Xavier Goossens**, Conseiller pédagogique ONE Luxembourg.

Suite à l'intérêt exprimé à travailler de manière approfondie sur les questions liées à la qualité (cf. mission «*soutenir les opérateurs de l'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil, par des actions de sensibilisation et d'accompagnement*»), proposition d'un cycle de 3 coordinations provinciales ATL consacrées presque exclusivement à cette thématique :

1^{ère} journée le 16 novembre à Herbeumont :

- La qualité, c'est quoi ?
- Sensibiliser et accompagner, comment ?
- Les opérateurs d'accueil, qui ?

2^{ème} journée le 19 février à Bertrix : retrouvez votre âme d'enfant et vivez avec nous une journée d'ateliers animés par des opérateurs externes puis évaluons ensemble ce que nous avons vécu

3^{ème} journée le 20 octobre 2016 (lieu à déterminer) : faire le bilan de sa pratique de coordinateur ATL avec des mises en situation

« La qualité c'est quoi ? » : travail en commun et en sous-groupe sur base des photos envoyées

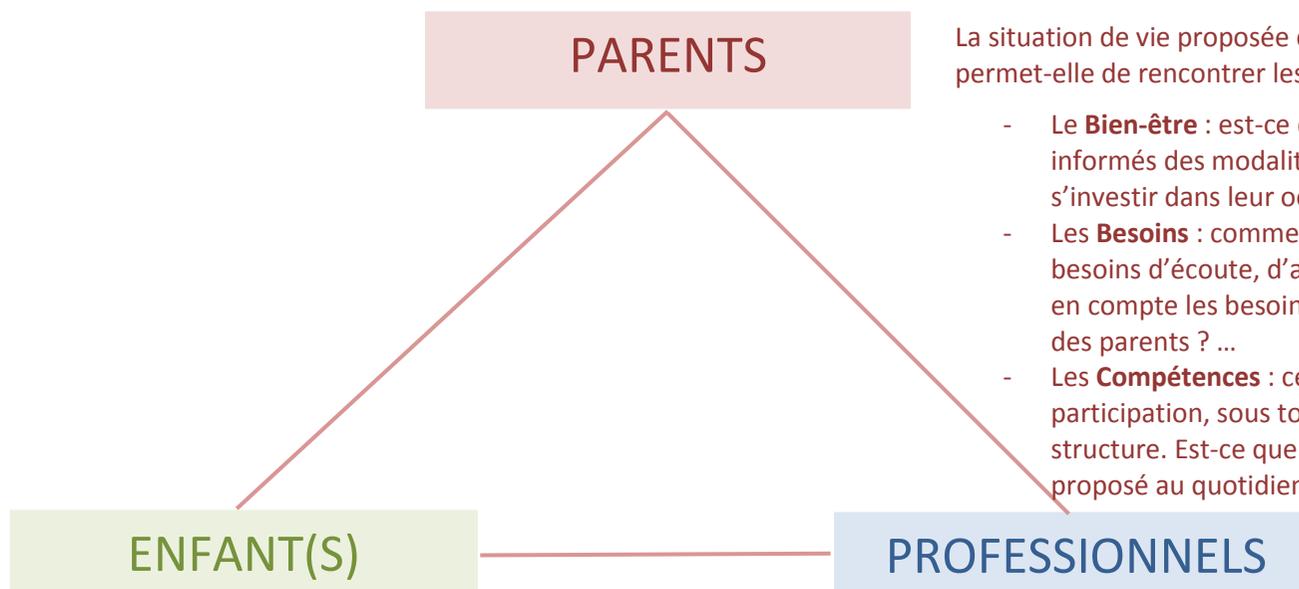
Présentation du « Triangle de la Qualité » de Jean Epstein par **Sylvie Lefebvre**, Directrice Promemploi :

Le triangle de la qualité (ou triangle de la BBC), UN OUTIL CONCRET PROPOSÉ PAR J. EPSTEIN POUR DÉFINIR À TOUT MOMENT LA JUSTE PLACE DE CHACUN : Poser la question de la place des parents dans les structures, c'est aussi poser celle de la place des accueillants et des enfants. Afin d'analyser les situations concrètes qui se posent aux milieux d'accueil et de dégager des pistes pour l'action, J. Epstein a développé un outil de diagnostic : le triangle de la qualité. L'auteur suggère que pour parvenir à ce qu'on pourrait appeler la qualité, il convient de prendre en compte chacune des pointes du triangle : c'est-à-dire tant les enfants que les parents et les professionnels.

Pages 39 et 40 du livret 1 du référentiel ONE 3-12 ans

Voir page suivante.

Pour parvenir à ce qu'on pourrait appeler la qualité, il convient de prendre en compte chacune des pointes du triangle : c'est-à-dire tant les enfants que les parents et les professionnels. Mais comment évaluer cette qualité ? Trois critères communs : **le Bien-être, les Besoins et les Compétences** (BBC). Chacun des acteurs concernés par l'accueil vise à avoir du bien-être et a des besoins, des compétences.



Pour les parents

La situation de vie proposée dans le milieu d'accueil et que nous analysons permet-elle de rencontrer les trois critères ?

- Le **Bien-être** : est-ce que, par exemple, les parents sont suffisamment informés des modalités de l'accueil pour qu'ils puissent sereinement s'investir dans leur occupation ?
- Les **Besoins** : comment le milieu d'accueil veille-t-il à rencontrer les besoins d'écoute, d'accompagnement, de conseils ? Comment prend-il en compte les besoins flexibles de garde du fait des horaires de travail des parents ? ...
- Les **Compétences** : ce point soulève, entre autres, la question de leur participation, sous toutes les formes envisageables, à la vie de la structure. Est-ce que dans l'aide apportée aux parents, dans le travail proposé au quotidien, la place des parents est reconnue ?

Pour l'enfant (quel que soit son âge)

La situation de vie proposée dans le milieu d'accueil et que nous analysons permet-elle de rencontrer les trois critères ?

- Le **Bien-être** : permet-on, par exemple, aux enfants de jouer pendant que d'autres dorment ?
- Les **Besoins** : les activités proposées, etc... répondent-elles aux besoins de chacun (découverte, expression,...) et ceci en intégrant le plus possible la diversité de chaque enfant au sein du groupe ?
- Les **Compétences** : qu'est-ce qu'un enfant compétent ? Quelle place l'adulte lui permet-il de prendre ?

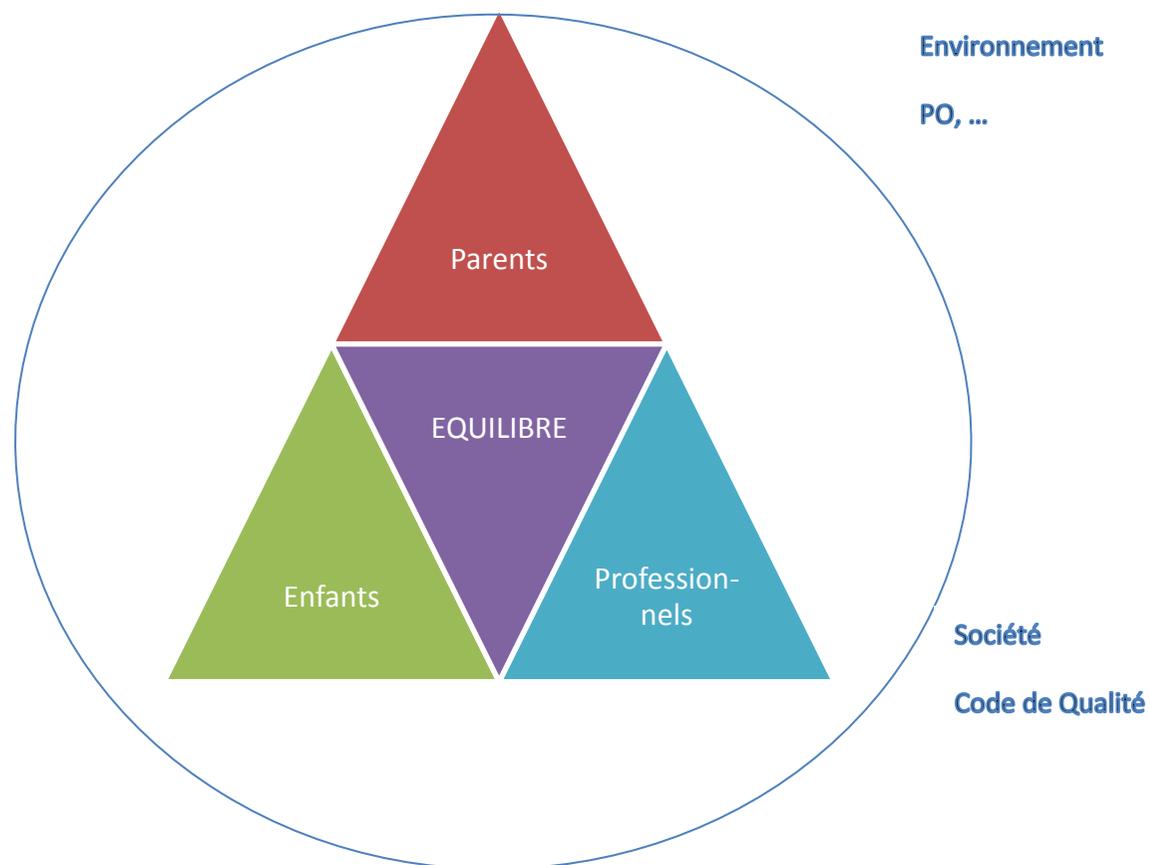
Pour les professionnels

La situation de vie proposée par le milieu d'accueil que nous analysons permet-elle de rencontrer les trois critères ?

- Les **Besoins** : notamment de formation, de supervision de l'équipe sont pris en compte ? Comment ?
- Le **Bien-être** : quelle réflexion mener sur les horaires et conditions de travail, l'aménagement de l'espace, la possibilité d'accès à un local leur étant spécialement destiné...
- Les **Compétences** : les compétences de chacun sont-elles assez affirmées, mutualisées, valorisées... ?

Travail en sous-groupes sur « la qualité, c'est quoi ? » sur base des photos représentant des « moments de qualité » envoyées par les coordinateurs/trices ATL. Les participants choisissent les photos les plus emblématiques et énoncent les critères de qualité qui ont guidé leur choix, en s'appuyant sur le triangle de la qualité pour n'oublier aucune partie prenante à l'accueil (**animation Laurence Marchal (Conseillère pédagogique ONE Namur), Xavier Goossens, Marthe Toussaint (Coordinatrice accueil ONE Luxembourg) et Sylvie Lefebvre**)

Groupe de Laurence Marchal



- Interactions entre adultes (parents, professionnels) et enfants, partage
- Transparence ... possibilités
- Répondre aux besoins des enfants (sommeil)
 - ▶ + communiquer avec les parents sur le sens des besoins (▶ pourquoi possibilité de dormir ? ▶ comment on peut soutenir les parents par rapport à une méconnaissance des besoins ? (cycle du sommeil)

Détection des signes de fatigue = compétence accueillant-e

- Bienveillance, respect, autonomie des enfants
 - ▶ compétence accueillant-e : il/elle a préparé/**aménagé l'espace** ▶ possibilité de **choix** (variété), présence
 - ▶ transmission (haricots blancs, jardin)

- **Petits groupes**

- Simplicité
- Rencontres entre accueillant-e-s
 - ▶ partager des compétences/difficultés/bonheur
- Rencontre avec les parents - rendre visible, informer, baliser, expliquer

Besoin des familles : manque de réseau ▶ importance que les parents soient aussi des acteurs

- ROI : soutien/balises

Chaque situation est particulière ▶ ne pas généraliser – accompagner/soutenir la spécificité (ex : petit déjeuner)

- Créativité, ouverture culturelle
- Respect des professionnels, des enfants, des parents (▶ apaiser) : mettre à disposition des locaux agréables, adaptés
- Mettre en avant ce que font les enfants ▶ valorisation des enfants et du travail des professionnels

MOTS CLE : aménager l'espace – choix – petits groupes – apaiser

Groupe de Xavier Goossens

Parents	Enfants	Professionnels
<ul style="list-style-type: none"> - Cadre, règlement pour se sentir sécurisé (ROI, PP) - Permettre aux parents le reconnaître ??? - Besoin de transition, de se séparer - Une place pour les parents avec un cadre (espace-temps) adapté pour favoriser la qualité du lien et de la transition - Photo 31 : Avoir des pratiques adaptées et diversifiées <ul style="list-style-type: none"> o Respecter la différence o Avoir des espaces-temps o Multiplier les canaux de communication o Donner à voir concrètement o Favoriser les rencontres entre parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Photos 15 et 38 : Respecter le rythme des enfants en coexistence et en libre choix - Photo 17 : <ul style="list-style-type: none"> o Proposer des activités qui sortent des murs et qui exploitent les ressources extérieures o Prévoir des temps en petit groupe par sensibilité ≠ (âge, intérêt, sexe) - Photos 42 et 45 : <ul style="list-style-type: none"> o Respect des rythmes et des choix o Avoir un sentiment de liberté mais avec un cadre 	<ul style="list-style-type: none"> - Photos 15 et 38 : Du temps pour s'exprimer et être reconnu (statut par exemple) - Photo 17 : Préparation de l'activité : anticiper, adaptabilité - Photo 26 : <ul style="list-style-type: none"> o Démarche constructive et positive – co-construction en équipe d'outils, organisation o Prise en compte des besoins des professionnels o Stabilité et bonne information ► sécurité pour les enfants o L'information/communication la + claire et complète <u>en équipe</u>, il y a un travail d'équipe <u>à travail un outil ???</u> - Photo 29 : <ul style="list-style-type: none"> o Passion, enthousiasme de l'animateur ► exploiter leurs ressources o Matériel varié ► liberté enfants, disponibilité de l'animateur, petit groupe, personne de référence ► confiance pour les enfants (sécurité affective) - Photos 42 et 45 : <ul style="list-style-type: none"> o Répartition en équipe des tâches o Infrastructure propice pour un accueil de qualité (taille du local, mobilier adapté, ...)

² NDLR : Gare aux stéréotypes de genre : le sexe doit-il être un critère de répartition des enfants en petits groupes ???

		<ul style="list-style-type: none">- Ne pas se sentir seul et rassemble ??? autour d'un projet éducatif d'équipe- Connaissance des enfants et du développement global de l'enfant (activité – corps – relation - ...) en contexte- Se met à hauteur de l'enfant- Quantité de matériel adapté (livres à profusion)- Du temps pour échanger des savoirs, se questionner – Professionnalisation : les professionnels doivent se sentir professionnels- Proposer du matériel varié et en nombre suffisant pour permettre aussi aux parents de faire la transition
--	--	---

Groupe de Marthe Toussaint

Besoins ► représentation du besoin ► valeurs, projet de société

Parents	Enfants	Professionnels
<ul style="list-style-type: none"> - Photo 16 : <ul style="list-style-type: none"> o Que ses parents connaissent le lieu, les personnes ► Enfants ► confiance o Besoin de reconnaissance o Favoriser la confiance o espace de partage parents/professionnels - Photo 16 : Bien-être : convivialité - Photo 16 : Besoin : connaître mieux l'accueil extrascolaire - Photo 25 : Respect de la réalité des parents (ex parents séparés) - Photo 35 : info aux parents (besoin dans leur chef) 	<p>Photo 5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Environnement <ul style="list-style-type: none"> o Autre o Adaptation o Possibilités d'activités pour les enfants, diversité des activités o Découvertes o Connaissances - Solidarité, ensemble, collaboration, projet commun <p>Besoin de sécurité (casquette contre soleil)</p> <p>Photo 8 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeux libres - Extérieur - Eau (≠) - Fraicheur - Vivre à travers tous les sens - Sécurité (casquette contre soleil) <p>Besoins : repos</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans le calme - suffisamment d'espace - minimum de confort (lit/couverture) - lumière tamisée - un adulte présent - possibilité de s'isoler - couleurs paisibles/cocoon (toiles, coussins, matières, couleurs) ► enveloppement (isolé et ouvert) ► douceur 	<ul style="list-style-type: none"> - Photo 7 : <ul style="list-style-type: none"> o partenariat, réseau o l'accueillant-e actualise d'autres compétences - Photo 15 : adaptation à la situation - Photo 24 : plaisir, implication dans le travail, créativité (dans le chef des professionnels) - Photo 29 : <ul style="list-style-type: none"> o Suffisamment de ... ??? o Nombre d'enfants gérables o Activité adaptée à l'âge de l'enfant o Prendre des personnes compétentes pour un type d'apprentissage précis, « exploiter » les justes compétences o Local et matériel adaptés à l'activité proposée - Photo 38 : prendre soin du décorum <p>Besoin : formation continue, échanges avec d'autres, visibilité pour tous (sécurité) (photo 26)</p> <p>Besoin d'anticiper (horaire), planifier (photo 26)</p> <p>Bien-être : se retrouver pour prendre du recul, donner du sens – changement de lieu, ambiance détendue, petits groupes ► plus d'échanges, tranquille (photo 26)</p>

	<p>Besoin de territoire (possibilités, limites)/de repères (cf. la couverture au sol de la photo 15)</p> <p>Bien-être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être à l'extérieur (photo 15) ► ambiance vacances - avoir son doudou (photo 15) - prendre soin du décorum (photo 38) - Photo 24 : réunir, s'amuser, plaisir, intégration, se déguiser, « surprise » <p>Besoin manipuler matière/outils/activités adapté-e-s à l'âge (photo 25) <i>NDLR : Il doit y avoir erreur dans le numéro de la photo car commentaire non assorti à la photo</i></p> <p>Besoin de diversité des activités, d'air, de contact avec la nature, de faire avec d'autres</p> <p>Photo 27 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Besoin de possibilité de se défouler, de dépenser son énergie, courir, sauter, escalader, s'agripper, glisser, se cacher ► place active, enfant libre • Bien-être (santé mentale et physique) : <ul style="list-style-type: none"> - Quel que soit le temps - Endroit sécurisé (tapis, normes, filet) - Nombre d'enfants OK par rapport à l'espace • Compétences : adapté au niveau de développement de l'enfant <p>Photo 29 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaque enfant son instrument ► pas 	<p>Compétences : jouer sur le symbolique (playmobils), s'adresser à toutes les sphères de l'intelligence (photo 33)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Photo 33 : Formation continue ► Sécurité (besoin de) : enfants dans des mains compétentes, et continuité
--	---	---

	d'attente, donne la chance à tout le monde – Djembé développe compétences : rythme + coopérer, s'écouter	
--	--	--

Groupe de Sylvie Lefebvre

Parents	Enfants	Professionnels
Photo 14 : PA Besoin d'information ³ Message : on essaie d'aller vers un mieux Garderie ► Accueil (en réponse aux besoins /demandes des parents) Sentiment de sécurité	Photo 14 Cadre (PA)	Photos 33/39 Echange - partage d'expériences dans un cadre formatif ► reconnaissance du métier, professionnalisation, estime, confiance en soi
Photos 38/23/15/41 Sieste ? Parfois Demande parents ◀► besoins enfants ↓ ► Pouvoir expliquer la situation : si problème, pourquoi ? Sentiment de sécurité	Photos 38/23/15/41 Respect des besoins (de repos, réveil spontané), du rythme et du choix des enfants - dans une diversité de contextes - doit primer (cf. PA) Sentiment de sécurité (on retrouve son doudou par ex.) Sentiment de participation, d'appartenance	Photo 14 : PA : – Sécurité – Réponse normes ONE – Cadre professionnel – Valorisation des compétences (parler de formation) – Cohérence, continuité entre les lieux d'accueil
Photo 7 Place du parent ► au sein de l'accueil Participation, intérêt	Photo 8 Autonomie de choix, d'investissement « Temps libre » Epanouissement Respect des goûts de chaque enfant Plaisir Cadre propice (pelouse) S'adapter au contexte, aux circonstances	Photo 8 « Grands » ◀► « Petits » – Temps libre ? – Adulte observe, est attentif avec vigilance – Implication en amont – Position extérieure – Sécurité – Conscient

³ Pour prévenir/contrer le « Attention point de vue parents : piscine - identité « plaine » ⇒ « payer pour qu'ils s'amuse avec de l'eau » ??? » – pour qu'ils soient informés des formations et des objectifs de la formation

	(beau temps, jeux d'eau) Attention point de vue parents : piscine - identité « plaine » ⇒ « payer pour qu'ils s'amuse avec de l'eau » ???	
Diversité de l'offre+ ouverture à la diversité		
Photo 35 Richesses des activités proposées		
Photos 16/31 Toujours les mêmes parents ? ► Comment sortir de ce sentiment de frustration ? Ex. des petits déjeuners ? ► souplesse Plus facile si « petite école »	Photo 7 Besoin d'écoute, de sécurité affective Constat de l'intérêt de son parent pour l'accueil	Photo 24 Choix de matériaux de qualité (maquillage)
		Photo 24 Pas d'obligation de se maquiller
	Photo 27 Besoin de découverte, d'expression, de se défouler, d'apprendre, de s'écouter ► vivre ensemble	Photo 29 Cadre propice à l'activité Matériel en suffisance
Photo 14 : PA – Sécurité ► MA reconnu (subsidé) – Besoin de connaissance et d'implication – ► Attestation fiscale	Photo 21 Liberté de s'isoler, d'aller jusqu'au bout de son projet	Photo 29 Renforcement des compétences ► techniques ? ► Diversité de l'offre d'activités proposée aux enfants
		Photo 29 Partage des connaissances Travail en réseau
Photos 5 et 8 L'accueil = lieu d'expériences salissantes ! Informer Anticiper ► PA Photo 24 Fête permet de participer (ex. fournir un déguisement) mais peut être un frein aussi	Photo 29 Fierté, valorisation	Photo 38/23/15/41 Anticiper les besoins des enfants petits et grands (matériel ad hoc) Communication avec les parents (préventive, curative) Observation vigilante Possibilité d'autre chose (2 accueillant-e-s) (photo 23)
	Photos 27/34/45 Matériel qui permet d'évoluer à son rythme, à	Photo 5 Respect des compétences des enfants ►

	utiliser selon ses compétences Socialisation, interactions	entraide entre les enfants
	Créativité (modèle)	Photo 24 Adultes participent, déguisés aussi ! Diversité d'animations
Photos 31/16 Favoriser la communication + convivialité Rencontre des 2 parents Faire connaissance avec l'équipe d'accueil ► sentiment de sécurité (ex. si remplacement) Pas cher ! voire gratuit	Photo 29 Apprendre la technique tout en permettant la découverte, la créativité, l'autonomie	Photo 19 Reconnaissance (qualité du travail, qualité des productions)
	Photo 21 Motricité fine - activité adaptée aux compétences des enfants	Photos 5/24 Plaisir Imagination
	Photo 24 Faire la fête !	Photo 7 Individualisation de la relation ► confiance Si professionnel, diversité car homme Laisser/donner aux parents la possibilité de participer, de se poser
Photo 24 Les professionnels veillent à utiliser du matériel de qualité (maquillage)	Photo 24 Fête des enfants (aussi connaissance autres accueillant-e-s, autres enfants) Etiquettes avec prénom Rencontre (cohésion sociale)	Photos 5/45/34/27 Socialisation – interactions entre enfants (à observer aussi, pas seulement la sécurité)
		Photo 29 Partenariats à établir pour rechercher des cadres d'accueil propices

Clef de lecture : les commentaires sont en dessous de la photo à laquelle ils se rapportent, encadrés en bleu



1



2



3



4



5

Environnement

- Autre
- Adaptation
- Possibilités d'activités pour les enfants, diversité des activités
- Découvertes
- Connaissances
- Solidarité, ensemble, collaboration, projet commun
- Respect des compétences des enfants ► entraide entre les enfants
- Plaisir
- Imagination
- Socialisation – interactions entre enfants (à observer aussi, pas seulement la sécurité)



6



7

- Partenariat, réseau
- L'accueillant-e actualise d'autres compétences

- Individualisation de la relation ► confiance
- Si professionnel, diversité car homme
- Laisser/donner aux parents la possibilité de participer, de se poser
- Place du parent ► au sein de l'accueil
- Participation, intérêt
- Besoin d'écoute, de sécurité affective
- Constat de l'intérêt de son parent pour l'accueil



8

- Jeux libres
- Extérieur
- Eau (≠)
- Fraicheur
- Vivre à travers tous les sens
- Sécurité (casquette contre soleil)
- Autonomie de choix, d'investissement
- « Temps libre »
- Epanouissement
- Respect des goûts de chaque enfant
- Plaisir
- Cadre propice (pelouse)
- S'adapter au contexte, aux circonstances (beau temps, jeux d'eau)
- Adulte observe, est attentif avec vigilance
- Implication en amont
- Position extérieure
- Conscient



9



10



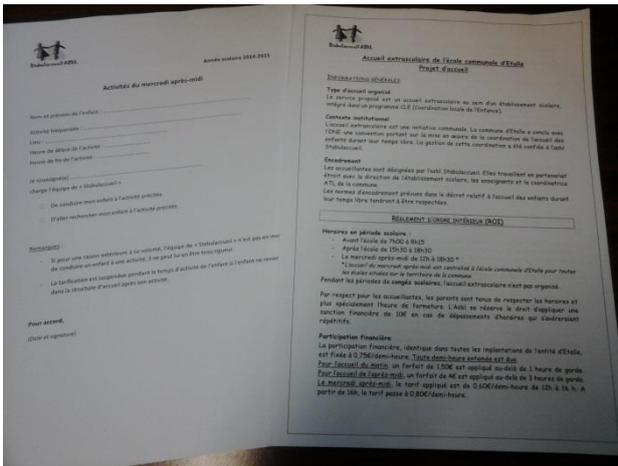
11



12



13



14

- Besoin d'information
- Message : on essaie d'aller vers un mieux
- Garderie ► Accueil (en réponse aux besoins /demandes des parents)
- Sentiment de sécurité
- Réponse normes ONE
- Cadre professionnel
- Valorisation des compétences (parler de formation)
- Cohérence, continuité entre les lieux d'accueil
- Sécurité ► MA reconnu (subsidé)
- Besoin de connaissance et d'implication
- ► Attestation fiscale



15

- Respecter le rythme des enfants en coexistence et en libre choix
- Du temps pour s'exprimer et être reconnu (statut par exemple)
- Besoin de l'enfant de territoire (possibilités, limites)/de repères (ici la couverture)
- Bien-être de l'enfant :
 - o Etre à l'extérieur ► ambiance vacances
 - o Avoir son doudou
- Compétences professionnels : adaptation à la situation
- Respect des besoins (de repos, réveil spontané), du rythme et du choix des enfants - dans une diversité de contextes - doit primer (cf. PA)
- Sentiment de sécurité (on retrouve son doudou par ex.)
- Sentiment de participation, d'appartenance



16

- Que ses parents connaissent le lieu, les personnes ► Enfants ► confiance
- Besoin de reconnaissance
- Favoriser la confiance
- Espace de partage parents/professionnels
- Convivialité
- Connaître mieux l'AES
- Compétences via les gâteaux ?
- Favoriser la communication + convivialité
- Rencontre des 2 parents
- Faire connaissance avec l'équipe d'accueil ► sentiment de sécurité (ex. si remplacement)
- Pas cher ! voire gratuit



17

- Proposer des activités qui sortent des murs et qui exploitent les ressources extérieures
- Prévoir des temps en petit groupe par sensibilité ≠ (âge, intérêt, **sexe**⁴)
- Préparation de l'activité : anticiper, adaptabilité



18



19

Reconnaissance (qualité du travail, qualité des productions)

⁴ NDLR : Gare aux stéréotypes de genre : le sexe doit-il être un critère de répartition des enfants en petits groupes ???



20



21

- Liberté de s'isoler, d'aller jusqu'au bout de son projet
- Motricité fine - activité adaptée aux compétences des enfants



22

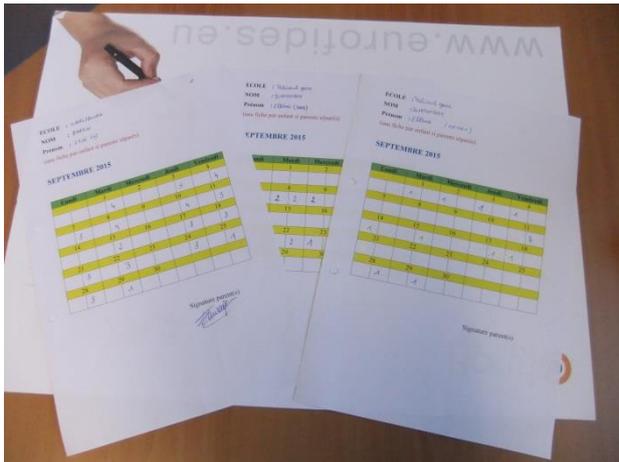


23



24

- Plaisir, implication dans le travail, créativité (dans le chef des professionnels)
- Réunir, s'amuser, plaisir, intégration, se déguiser, « surprise »
- Choix de matériaux de qualité (maquillage)
- Pas d'obligation de se maquiller
- Fête des enfants (aussi connaissance autres accueillant-e-s, autres enfants)
- Rencontre (cohésion sociale)



25

Sur cette photo, il s'agit de fiches d'inscription que les accueillantes remplissent en fonction du temps de présence des enfants à la garderie. Il y a une fiche par enfant, deux si les parents sont séparés. Chaque mois, avant de rentrer les fiches au service accueil extra-scolaire pour la facturation, les accueillantes les font signer aux parents afin qu'ils aient un droit de regard et qu'ils puissent contrôler la présence de leurs enfants à la garderie. Par ce passage dans le lieu d'accueil, les parents peuvent s'investir dans la vie de leurs enfants, échanger avec les accueillantes sur les sujets qui les préoccupent et chercher des solutions communes. Leurs besoins sont rencontrés puisqu'il y a une organisation qui permet de séparer la facturation entre les deux parents, les accueils sont flexibles puisqu'ils débutent à 7h00 et terminent à 18h et qu'ils sont également mis en place pendant les vacances scolaires.

Respect de la réalité des parents (ex parents séparés)

Besoin manipuler matière/outils/activités adapté-e-s à l'âge ??? NDLR : Il doit y avoir erreur dans le numéro de la photo car commentaire non assorti à la photo



26

Sur cette photo, on voit notre tableau « planning » pour la semaine. On essaye qu'il reste stable, qu'il subisse le moins de changement possible même si ce n'est pas toujours facile en fonction des absences pour maladie, des formations prévues,... Grâce à ce planning, les accueillantes savent à quels horaires elles doivent travailler et dans quel lieu d'accueil de la commune. Lorsqu'il y a un changement, on essaye de les prévenir dès que possible pour qu'elle puisse gérer cela du mieux qu'elles peuvent. Sur la photo, à côté du tableau, on remarque une feuille avec les différentes activités organisées sur la commune et qui sont liées à l'accueil extra-scolaire. Chaque accueillante a une « tâche » prédéfinie qui lui est attribuée dans l'organisation de ces activités. Ces tâches leur ont été attribuées sur base de leurs compétences, de leurs facilités, de leurs centres d'intérêt... A côté de cette feuille de « tâches », nous avons une autre feuille concernant les formations prévues ou en cours (formation de base, continuée, les dates prévues,...). Afin de rentrer dans les normes ONE, les

accueillantes doivent prêter 50h de formation sur 3 ans. Cette norme leur permet également d'acquérir de nouvelles connaissances, d'être valorisée, d'augmenter leur estime de soi,... Cette photo montre bien l'importance accordée aux besoins, au bien-être et aux compétences de chacun des travailleurs.

- Démarche constructive et positive – co-construction en équipe d'outils, organisation
- Prise en compte des besoins des professionnels
- Stabilité et bonne information ► sécurité pour les enfants
- Formation continue, échanges avec d'autres, visibilité pour tous (sécurité)
- Anticiper (horaire), planifier
- Se retrouver pour prendre du recul, donner du sens



27

Sur cette photo, on voit un groupe d'enfants qui s'amuse autour d'un module de plaines de jeux. Ils peuvent jouer aux aventuriers en escaladant, en grim pant, en courant, en descendant au toboggan,... Chaque enfant joue avec le module en fonction de ses facilités, de ses compétences mais aussi de ses difficultés, de ses freins. Certains prennent plus de précautions que d'autres mais ils sont libres d'évoluer à leur propre rythme. Cela permet de favoriser leur confiance en soi et d'avoir une plus grande estime de soi. Ils sont aussi libres d'agir comme ils le veulent, de prendre des initiatives, de créer des jeux entre eux, de développer leur créativité,...

- Possibilité de se défouler, de dépenser son énergie, courir, sauter, escalader, s'agripper, glisser, se cacher ► place active, enfant libre
- Quel que soit le temps
- Endroit sécurisé (tapis, normes, filet)
- Nombre d'enfants OK par rapport à l'espace
- Adapté au niveau de développement de l'enfant
- Besoin de découverte, d'expression, de se défouler, d'apprendre, de s'écouter ► vivre ensemble
- Matériel qui permet d'évoluer à son rythme, à utiliser selon ses compétences
- Socialisation, interactions



28



29

- Passion, enthousiasme de l'animateur ► exploiter leurs ressources
- Matériel varié ► liberté enfants, disponibilité de l'animateur, petit groupe, personne de référence ► confiance pour les enfants (sécurité affective)
- Eveil à la diversité, éveil musical (rythme, sons, ...)
- Suffisamment de ... ???
- Nombre d'enfants gérables
- Activité adaptée à l'âge de l'enfant
- Chaque enfant son instrument ► pas d'attente, donne la chance à tout le monde
- Djembé développe compétences : rythme + coopérer, s'écouter
- Prendre des personnes compétentes pour un type d'apprentissage précis, « exploiter » les justes compétences
- Local et matériel adaptés à l'activité proposée, cadre propice à l'activité, matériel en suffisance
- Renforcement des compétences ► techniques ?
- ► Diversité de l'offre d'activités proposée aux enfants
- Partage des connaissances
- Travail en réseau
- Partenariats à établir pour rechercher des cadres d'accueil propices



30



31

Avoir des pratiques adaptées et diversifiées

- Respecter la différence
- Avoir des espaces-temps
- Multiplier les canaux de communication
- Donner à voir concrètement
- Favoriser les rencontres entre parents



32



33

- Formation continue, échanges avec d'autres
- Se retrouver pour prendre du recul, donner du sens – changement de lieu, ambiance détendue, petits groupes ► plus d'échanges, tranquille
- Jouer sur le symbolique (playmobils), s'adresser à toutes les sphères de l'intelligence
- Formation continue ► Sécurité : enfants dans des mains compétentes, et continuité
- Echange - partage d'expériences dans un cadre formatif ► reconnaissance du métier, professionnalisation, estime, confiance en soi



34



35

- Info aux parents (= besoin dans leur chef)
- Richesses des activités proposées



36



37



38

- Respecter le rythme des enfants en coexistence et en libre choix
- Du temps pour s'exprimer et être reconnu (statut par exemple)
- Possibilité de s'isoler
- Bien-être de l'enfant : prendre soin du décorum (compétence professionnels)



39



40



41

- Confort vestimentaire (enlever les chaussures)
- Peuvent amener doudou



42

- Avoir un sentiment de liberté mais avec un cadre
- Respect des rythmes et des choix
- Répartition en équipe des tâches
- Infrastructure propice pour un accueil de qualité (taille du local, mobilier adapté, ...)



43



44



45

- Avoir un sentiment de liberté mais avec un cadre
- Respect des rythmes et des choix
- Répartition en équipe des tâches
- Infrastructure propice pour un accueil de qualité (taille du local, mobilier adapté, ...)



46

« Parcours découverte » de la Commune d'Herbeumont

Présentation du partenariat « Bibliothèque itinérante » par **Sabrina Leclercq**,
Coordinatrice ATL pour la Commune d'Herbeumont

Avec quels opérateurs travailler cette thématique ?

Présentation de notes sur cette question par **Gaëtane Van Uytvanck**, Responsable accueil extrascolaire à l'ONE :

Accueil Temps Libre

Quel champ de compétence ?

Art. 2: ATL = Accueil durant le temps libre des enfants en âge de fréquenter l'enseignement maternel, fréquentant l'enseignement primaire ou jusqu'à douze ans, à l'exception des périodes hebdomadaires qui relèvent de l'enseignement. Cela comprend les activités autonomes encadrées et les animations éducatives, culturelles ou sportives.

Activité autonome encadrée :

Activité autonome = accueil dans lequel chaque activité est considérée comme indépendante (sans lien) les unes des autres.

Activité autonome encadrée = accueil dans lequel les enfants réalisent des activités de manière autonome mais dont le groupe est maintenu dans des limites définies par une personne dont c'est le rôle.

Art. 3: Un accueil temps libre poursuit trois objectifs:

1. contribuer à un épanouissement global des enfants en organisant des activités de développement multidimensionnel adaptées à leurs capacités et à leurs rythmes;
2. contribuer à la cohésion sociale en favorisant l'hétérogénéité des publics dans un même lieu;
3. faciliter et consolider la vie familiale, notamment en conciliant vie familiale et professionnelle, en permettant aux personnes qui confient les enfants de les faire accueillir pour des temps déterminés dans une structure d'accueil de qualité.

A qui s'adresse la mission d'accompagnement qualitatif ?

Art. 17: 2° Sensibiliser et accompagner les opérateurs de l'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil;

Le coordinateur ATL a un rôle de sensibilisation, de soutien, voire d'accompagnement des responsables de projets quant à la qualité de l'accueil. Par contre, il n'est pas responsable en tant que tel, de l'amélioration de la qualité de l'accueil au sein des structures d'accueil. A cette fin, le coordinateur ATL réalise les actions suivantes :

1. Accompagner les équipes dans la construction de leur projet d'accueil ;
2. Promouvoir, diffuser et accompagner les outils existants ;
3. Sensibiliser et informer sur l'importance et les possibilités de se former ;
4. Impulser un travail de partenariat et créer le lien entre les opérateurs d'accueil ;
5. Impulser de nouvelles initiatives ;
6. Travailler en collaboration avec l'ONE et ses agents

Art. 1: Opérateur d'accueil = toute personne morale ou physique ne dépendant pas d'une personne morale, accueillant de manière régulière et en dehors d'un cadre privé les enfants conformément à l'article 2.

On peut alors regrouper les accueils temps libre en quatre groupes :

1. Les accueils agréés par l'ONE en tant qu'accueil extrascolaire ;
2. Les accueils agréés ou reconnus par l'ONE en tant que centres de vacances ou écoles de devoirs ;
3. Les accueils agréés ou reconnus par le Ministère de la Communauté française en vertu d'une autre réglementation (sport, jeunesse, culture, ...) ;
4. Les accueils qui ne rentrent pas dans une des trois premières catégories de l'accueil.

	Accueils Extrascolaires	Centres de Vacances ou Ecole de Devoirs	Autres accueils agréés	Accueils non agréés ou non reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Exemple	Accueil avant et après l'école	Plaine organisée pendant les grandes vacances par une Commune	Club de foot, bibliothèque, centre culturel, organisation de jeunesse, éducation permanente, académie de musique, maison de jeune, mouvement de jeunesse, centre d'expression et de créativité, AMO, théâtre, ADEPS, musée, ...	Cours de danse, atelier de peinture, ferme pédagogique, accueil organisé pendant les vacances par une institutrice pour les petits, garderie scolaire non agréé, ...
Missions poursuivies	Missions définies dans le décret ATL	Missions définies dans les décrets CDV ou EDD	Missions définies dans les décrets qui les reconnaissent ou les agréent	L'organisateur définis lui-même les objectifs qu'il poursuit
Obligation par rapport à l'autorisation et à la déclaration	Dispensé	Dispensé	Dispensé	Doivent se déclarer si accueil des enfants entre 6 et 12 ans. Doivent demander une autorisation à l'ONE si accueil des enfants entre 0 et 6 ans. !! les écoles non agréés AES ne doivent demander l'autorisation que s'ils accueillent des enfants de moins de 3 ans.

	Accueils Extrascolaires	Centres de Vacances ou Ecole de Devoirs	Autres accueils agréés	Accueils non agréés ou non reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Obligation par rapport au code de qualité	Doit construire un projet d'accueil conforme au code de qualité	Doit construire un projet d'accueil conforme au code de qualité	Doit construire un projet d'accueil conforme au code de qualité	Doit construire un projet d'accueil conforme au code de qualité
Institution en charge de l'accompagnement du code de qualité	ONE	CDV → Coordinateur Accueil et conseiller pédagogique + service CDV EDD → Fédération Francophone des écoles de devoirs + coordinations régionales des écoles de devoirs + service EDD de l'ONE	Le Ministère en charge de la mise en œuvre du décret concerné	ONE
Opérateur ATL	OUI	OUI	OUI	OUI
Rôle du CATL par rapport à la qualité	Accompagner et sensibiliser au développement de la qualité	Accompagner et sensibiliser au développement de la qualité	Accompagner et sensibiliser au développement de la qualité	Accompagner et sensibiliser au développement de la qualité
Responsabilité du CATL par rapport à la qualité	Informers les opérateurs sur leurs obligations et sur les possibilités d'agrément et de subventionnement	Informers les opérateurs sur leurs obligations et sur les possibilités d'agrément et de subventionnement	Informers les opérateurs sur leurs obligations et sur les possibilités d'agrément et de subventionnement	Informers les opérateurs sur leurs obligations (autorisation, déclaration, projet d'accueil conforme au code de qualité) et sur les possibilités d'agrément et de subventionnement
Comment se traduit cette mission !!! Sur demande de l'opérateur	Mission à réaliser en collaboration avec l'ONE, les coordinations provinciales et la plateforme communautaire	Mission à réaliser en collaboration / en complémentarité avec l'ONE, la FFEDD, les coordinations régionales	Mission à réaliser en collaboration / en complémentarité avec les services du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles	Priorité à l'information et au soutien s'il le demande

Descriptif de fonction **Le/la coordinateur(trice) ATL communal**

CHAMP DE COMPÉTENCE

Le coordinateur ATL est la personne de soutien à la coordination de l'accueil temps libre sur le territoire de la Commune, dans le respect des législations et des réglementations en vigueur et dans le respect de son cadre de travail déterminé par la Convention ATL passée entre l'ONE et la Commune.

Sous la responsabilité de l'échevin en charge de cette matière et en articulation avec la Commission Communale de l'Accueil, il participe à la mise en œuvre d'une politique cohérente de l'accueil de l'enfant pendant son temps libre.

La fonction s'inscrit dans une logique de travail en partenariat avec tous les opérateurs d'accueil (privés et publics) organisant des activités pour les enfants de 2,5 à 15 ans pendant les temps avant et après l'école, le mercredi après-midi, le week-end et les congés scolaires.

MISSIONS

La fonction du coordinateur ATL s'articule autour de trois objectifs :

- Le premier est la mise en place et la dynamisation de la coordination telle que décrite dans le décret ATL.
- Le second rôle est la sensibilisation et l'accompagnement des opérateurs d'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil.
- Le troisième rôle est le développement d'une politique cohérente pour l'Accueil Temps Libre sur le territoire de la commune.

La fonction de coordinateur de centres de vacances (tel que définie dans le décret du 17 juillet 1999 relatif aux centres de vacances), ou la fonction de responsable de projet, (tel que définie dans le décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire) ne peuvent donc pas être exercées dans le temps de travail du coordinateur ATL couvert par la subvention de coordination octroyée par l'ONE aux communes en vertu du décret ATL.

Par rapport au décret ATL et à ses arrêtés d'application

Le coordinateur ATL est la cheville ouvrière de la coordination mise en place par le Décret ATL. Il a pour objectif de préparer, de soutenir, d'accompagner et de mettre en œuvre les décisions prises par la CCA. A cette fin, le coordinateur ATL réalise les tâches suivantes :

1. Coordonner la réalisation de l'état des lieux et l'analyse des besoins

Sous l'impulsion de la CCA, le coordinateur ATL est responsable d'organiser le travail et de réaliser l'état des lieux ainsi que l'analyse des besoins. Ce travail se réalise dans le respect des délais et des procédures déterminées dans le décret et dans ses arrêtés d'application. Il est responsable également de la présentation des résultats de son travail à la CCA.

2. Coordonner la réalisation du programme CLE et ses modifications

Le coordinateur ATL organise le travail d'analyse et de réflexion de la CCA qui débouche sur la construction du programme CLE. Outre le travail de rédaction de ce dernier, il alimente le travail de la CCA par l'apport de textes de référence, des réalités locales, des constats issus de contacts avec les différents acteurs. En accord avec le président de la CCA, il peut également amener des suggestions de partenariat, des pistes d'actions concrètes et des propositions de nouvelles initiatives à construire. Il est également responsable de réaliser les modifications du programme CLE demandées par la CCA, ainsi que toutes les démarches pour le renouvellement d'agrément.

3. Mettre en œuvre le programme CLE sur la Commune

Le coordinateur ATL est responsable de traduire les intentions et les décisions prises par la CCA dans le programme CLE en actions concrètes sur le terrain. A cette fin, il mobilise toutes les ressources existantes dans la commune pour réaliser ces actions. Le programme CLE traduisant les réalités locales, les missions qui en découlent seront propres à chaque programme CLE.

4. Coordonner l'évaluation du programme CLE

Dans son rôle de suivi du programme CLE, le coordinateur ATL réalise les évaluations du programme CLE telles que prévues par le décret, ainsi que l'évaluation des actions réalisées et des projets mis sur pied. Il présente le résultat de ses évaluations à la CCA pour discussion et approbation.

5. Soutenir l'organisation de la CCA et en assurer le secrétariat

Le coordinateur ATL est responsable de la bonne organisation de la CCA en collaboration avec le président de la CCA. Tous les six ans, après les élections communales, il est chargé de renouveler la CCA respectant les procédures prévues. Pour la gestion ordinaire, en collaboration avec le président, il fixe les ordres du jour et prépare les différents points qui y seront abordés ; il se charge des convocations et rédige les procès-verbaux ; il organise également le suivi et la mise en application des décisions prises par la CCA.

6. Rédiger le rapport d'activité et le plan d'action annuel

Le coordinateur ATL organise le travail pour que la CCA construise en début d'année un plan d'action annuel reflétant les actions à mettre en place pendant l'année pour atteindre les objectifs fixés dans le programme CLE. A la fin de l'année, il rédige un rapport annuel de son action que la CCA approuve avant d'être envoyé à l'ONE.

Par rapport au développement de la qualité de l'accueil

Le coordinateur ATL a un rôle de sensibilisation, de soutien, voire d'accompagnement des responsables de projets quant à la qualité de l'accueil. Par contre, il n'est pas responsable en tant que tel, de l'amélioration de la qualité de l'accueil au sein des structures d'accueil. A cette fin, le coordinateur ATL réalise les actions suivantes :

1. Accompagner les équipes dans la construction de leur projet d'accueil

Le coordinateur ATL accompagne les responsables de projet qui en font la demande dans la construction de leur projet d'accueil. Cet accompagnement se traduit par un rôle d'information sur l'objectif du projet d'accueil, sur son contenu, la procédure à suivre et les questions à se poser. Il peut également se traduire par un soutien aux responsables de projet dans l'organisation et l'animation des réunions d'équipes destinées à la construction de leur projet d'accueil.

2. Promouvoir, diffuser et accompagner les outils existants

Le coordinateur ATL est responsable de la diffusion et de la promotion des outils, respectant les règles de publicité et de parrainage de l'ONE, relatif aux différents aspects de l'accueil des enfants de 2,5 à 15 ans. Son rôle n'est pas de diffuser systématiquement tous les outils existants mais de promouvoir leur existence. A la demande des opérateurs, il peut également fournir certains outils et les accompagner dans leur utilisation au sein des structures d'accueil.

Par rapport au référentiel psychopédagogique « Accueillir des enfants de 2,5 à 12 ans, viser la qualité » édité par l'ONE, le coordinateur ATL a la responsabilité de diffuser cet outil auprès des responsables de projets. Cette diffusion doit s'accompagner d'une explication sur les objectifs poursuivis par cet outil et sur la manière de l'utiliser avec l'équipe d'accueillant(e)s.

3. Sensibiliser et informer sur l'importance et les possibilités de se former

Le coordinateur ATL a un rôle d'information et de sensibilisation envers l'ensemble des membres de l'équipe (accueillant et responsable de projet) quant à l'importance et l'apport des formations pour la qualité de l'accueil. Il peut soutenir les responsables de projet dans la construction d'un plan de formation de l'équipe et dans l'organisation de celui-ci. A cette fin, il doit se tenir au courant des différentes offres de formation existantes pour en faire la promotion.

4. Impulser un travail de partenariat et créer le lien entre les opérateurs d'accueil

Outre les réunions de la CCA, le coordinateur ATL cherche à mettre les opérateurs d'accueil en contact afin de développer un travail en partenariat et des synergies en vue de développer ou d'améliorer l'accueil des enfants. Un moyen d'y parvenir est de rassembler les opérateurs afin de les inviter à réfléchir sur une thématique déterminée et à construire des projets particuliers, ...

5. Impulser de nouvelles initiatives

Améliorer la qualité de l'accueil, c'est aussi développer de nouveaux projets qui répondent aux besoins, soit par la création d'un nouveau lieu d'accueil, soit par la diversification des animations proposées par les opérateurs d'accueil existants, ou encore par l'élargissement de leurs activités. Le coordinateur ATL vise alors la concrétisation et la mise sur pied de ces nouvelles initiatives approuvées par la CCA.

Cependant, son rôle se limite à un **rôle d'impulsion**. Ces nouvelles initiatives doivent, au final, être gérées complètement et de manière autonome par les opérateurs d'accueil eux-mêmes.

6. Travailler en collaboration avec l'ONE et ses agents

Le rôle du coordinateur ATL d'accompagnement des opérateurs d'accueil par rapport à la qualité s'organise en articulation avec les agents de l'ONE (Coordinateur Accueil, Conseiller pédagogique, Service ATL de l'administration centrale, ...). Si l'ONE garde la responsabilité de la qualité institutionnelle de l'accueil, le coordinateur ATL est responsable de la mise en place du processus de développement de la qualité de l'accueil au sein de la commune et de chaque opérateur d'accueil.

Par rapport au développement du secteur de l'accueil des enfants de 2,5 à 15 ans

En tant que personne de référence au sein de la commune et personne-relais de l'information envers tous les interlocuteurs pour le secteur de l'accueil des enfants de 2,5 à 15 ans, le coordinateur ATL possède une vue d'ensemble de ce secteur. Sous la responsabilité de l'échevin et en articulation avec la CCA, son rôle est de proposer des pistes concrètes pour développer une politique cohérente et globale dans ce secteur sur le territoire de la commune. A cette fin, le coordinateur ATL réalise les tâches suivantes :

1. Informer les usagers des opérateurs d'accueil existants et des activités organisées

Le coordinateur ATL est responsable d'informer les parents et les enfants de toutes les possibilités d'accueil existantes sur la commune avant et après l'école, le mercredi après-midi, pendant les week-ends et les vacances. A cette fin, il propose à la CCA les actions à mener et les supports à utiliser pour diffuser l'information.

2. Coordonner l'offre d'accueil et l'ensemble des opérateurs d'accueil ATL

Le coordinateur ATL est responsable de développer une offre d'accueil cohérente et diversifiée sur l'ensemble de la commune. A cette fin, il reste en contact régulier avec tous les opérateurs d'accueil et suscite les partenariats pour développer une offre répondant réellement aux besoins des familles. Ce travail est impulsé à partir de la CCA. Pour les aider dans leur réflexion, le coordinateur ATL peut proposer des pistes d'actions et présenter les constats du terrain.

Pour les opérateurs d'accueil des enfants de 2,5 à 15 ans organisant régulièrement ou ponctuellement des activités sur le territoire de la commune autres que celles reconnues en vertu du décret ATL, le coordinateur ATL est l'interface et une personne ressource. Son rôle est, dès lors, de les accompagner dans les éventuelles démarches à entreprendre vis-à-vis de la commune et de répondre à leurs questions.

3. Réaliser un travail de veille sur ce secteur et sur les besoins des familles

A travers ses contacts réguliers avec les familles, les enfants, les équipes d'accueillants, les responsables de projets, le coordinateur ATL est la personne la plus à même de détecter les besoins des familles et des opérateurs d'accueil. Dès lors, il collecte et synthétise les informations perçues. A partir de ces données et dans le cadre du programme CLE, il propose, une fois par an, une analyse de ces besoins à la CCA et un plan d'action annuel à mettre en place pour y répondre.

COMPETENCE ET CONNAISSANCE

Pour mener à bien ses missions, le coordinateur doit avoir ou acquérir les compétences suivantes :

- Connaître le cadre institutionnel et législatif du secteur de l'accueil de l'enfance
- Connaître l'environnement dans lequel il évolue, ses partenaires et les institutions avec lesquels il est susceptible d'être en contact
- Connaître les bases du développement psychopédagogique de l'enfant et de ses besoins
- Compétences relationnelles, ouverture vers les autres
- Compétence en gestion de projet
- Compétence en gestion de réunion
- Capacité de travailler en équipe et en partenariat
- Capacité de prendre des initiatives et travailler de manière autonome
- Capacité de coordonner un secteur diversifié
- Capacité de mobiliser les personnes autour d'un projet
- Capacité organisationnelle
- Capacité d'analyse et de synthèse

Pour accéder à cette fonction, la personne doit être en possession d'un diplôme de niveau 2+ (niveau enseignement supérieur de type court) à orientation sociale ou pédagogique.

SAVOIR-ÊTRE

Pour mener à bien ses missions, le coordinateur ATL doit garder à l'esprit dans l'exercice de sa fonction, les principes suivants :

- Être proactif
- Être créatif
- Être à l'écoute de tous et accessible à tous
- Analyser les situations de manière objective
- Garder une neutralité vis-à-vis de toute influence
- Agir de manière équitable et impartiale envers tous les opérateurs d'accueil
- Préserver une cohérence dans l'exercice de sa fonction

- Le coordinateur ATL fait preuve d'ouverture et de respect face à toutes les personnes, situations, opérateurs d'accueil, quels que soient son histoire, son contexte social et culturel
- Être garant d'une relation de confiance
- Être rassembleur et mobilisateur

Comment sensibiliser et accompagner la qualité de l'accueil ?

Objectif : bien faire la distinction entre « sensibiliser » et « accompagner ».

Animation ludique par **Xavier Goossens** sur base de situations à relier à « sensibiliser » et/ou « accompagner ».

Proposition aux coordinateurs/trices ATL de :

« Je me fixe un objectif SMART⁵ à propos de la mission « sensibiliser et accompagner les opérateurs d'accueil dans le développement de la qualité d'accueil » ...

... sous forme de « contrat » avec les coordinatrices accueil ONE
(Voir document remis en séance).

Situations d'accompagnement et de sensibilisation à l'amélioration de la qualité d'accueil

1. Suite à la réception d'un folder de présentation d'un support vidéo traitant de la gestion des limites et des sanctions chez les pré-ados, le coordinateur ATL scanne le folder et le fait parvenir par mail à l'ensemble des membres de la CCA. Il écrit le message suivant :

« Suite aux discussions lors notre dernière CCA de février, je vous fais parvenir une information concernant l'outil X qui sera diffusé à tel endroit le jour J de mai. Personnellement j'y serai! Pourriez-vous diffuser l'information auprès des membres de votre composante et les inviter à participer? Merci ».

Lors de la CCA d'octobre, le coordinateur ATL invite, avec l'accord préalable du président, les 3 personnes des opérateurs d'accueil XYZ qui ont participé à la présentation du DVD pour faire un retour du contenu du DVD ainsi que de ce qui les a touchés dans le film.

SENSIBILISER

2. Dans le cadre de l'état des lieux, le Coordinateur ATL a proposé à la CCA un ensemble de pictos pour présenter les opérateurs en plus de la présentation classique. La présentation servira à élaborer une brochure plus lisible à destination des parents. Il envoie un courrier à l'ensemble des opérateurs en leur demandant une description de leurs activités et de cocher les pictos qui les définissent le mieux.

Par retour du courrier, il identifie que seul un opérateur d'accueil a coché le picto « chaise roulante » pour signifier qu'il est ouvert à l'accueil d'enfant porteur de handicap.

6 mois plus tard, lors de la CCA, le Coordinateur ATL présente le projet de plaquette à destination des parents et demande l'accord pour la diffusion. Tout le monde s'accorde pour dire que c'est une chouette initiative qui va servir aux parents. Le projet est validé.

A la fin de la CCA, le Président de l'amicale des clubs sportifs de la commune vient auprès du C ATL et s'étonne de voir que seul l'atelier créatif du schmilblick accueille des enfants porteurs de handicap. Alors qu'il sait que plusieurs enfants en situation de handicap (malvoyant, malentendant, autiste léger...) sont accueillis dans différents clubs de sport. Il demande au Coordinateur ATL s'il ne peut pas l'aider dans la vérification des informations, la sensibilisation des présidents de clubs à l'accueil de tous y compris les enfants porteurs de handicap et à valoriser ce qui est déjà en place.

Le Coordinateur ATL entend la proposition et fixe une date de rencontre pour mieux comprendre la demande. Il informe également de la possible participation de son collègue du point handi contact de la commune.

SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER

⁵ SMART = spécifique, mesurable, ambitieux mais réaliste, défini dans le temps

3. Lors de la visite de courtoisie du Coordinateur ATL dans l'accueil extrascolaire organisé par l'ASBL chose et d'autre dans l'école libre Saint truc Much, le Responsable de projet interpelle le Coordinateur ATL sur une difficulté qu'il rencontre dans la relation entre les accueillants et les parents. Les parents souhaiteraient que les devoirs soient réalisés durant l'AES et encadrés par les accueillants. Le Responsable de projet insiste sur le fait que ce n'est pas le projet proposé par l'accueil extrascolaire chose et d'autre. Les accueillants sont révoltés contre les parents qui en demandent trop.

Le Coordinateur ATL saisit la balle au bond et propose de planifier un temps de réflexion en trio avec la Coordinatrice accueil de l'ONE pour mieux comprendre la difficulté et envisager différentes pistes. S'ensuit un travail de quelques mois aboutissant à plusieurs actions différentes en partenariat avec l'équipe éducative de l'école afin de clarifier les projets et responsabilités de chacun.

ACCOMPAGNER

4. Pour l'organisation de la fête des bénévoles tout azimut de la commune, le Coordinateur ATL a demandé à l'Echevin qui organise l'évènement s'il pouvait mettre un stand à côté du bar pour faire la promotion du matériel communal en location pour les associations ainsi que de quelques brochures. Il a demandé via sa Coordinatrice accueil de l'ONE quelques exemplaires des brochures suivantes :
- L'air de rien, changeons d'air
 - Mômes en santé
 - Grandir avec des limites et des repères
 - Le référentiel de soutien à la parentalité

Et au Centre local de promotion de la santé des livrets « jeu t'aime ».

Durant la soirée, à son stand, il a rencontré 3 jeunes animateurs du mvt de jeunesse, 5 seniors de l'atelier créatif du fer forgé, 3 bénévoles de l'école de devoirs, les 2 entraîneurs du club de basket etc. Il a également fixé 2 RDV avec le Responsable du Centre de vacances XY et la Responsable des animations de l'ASBL chose et d'autre pour expliquer à l'équipe un des outils.

SENSIBILISER

5. Lors du lancement de la semaine créative organisée par le Centre culturel de la commune, le Coordinateur ATL se rend sur les lieux pour marquer son soutien au Responsable de projet. Lors de l'accueil il observe que les petits sont noyés dans la masse et sont déboussolés. Durant la semaine qui suit l'évènement, le C ATL croise le Responsable de projet dans le couloir de l'administration communale et lui demande comment s'est passée la semaine, ses impressions... Le C ATL fait part de son questionnement quant à l'accueil des petits et de leur besoin de repères, d'un lieu spécifique au calme avec du matériel adapté, des personnes clairement identifiées... Le Responsable entend les questionnements et demande au Coordinateur s'il ne serait pas disponible pour en discuter avec l'équipe d'encadrement. RDV est pris pour en discuter avec l'équipe.

En négociation préalable avec l'Echevin, le Directeur général, le Responsable du projet et la CCA, au terme d'une rencontre avec l'équipe, le Coordinateur ATL propose de collaborer et d'entamer une réflexion sur l'accueil des petits avec quelques animateurs pour l'année suivante, il propose également au Responsable une formation dans le catalogue ONE sur l'accueil des petits.

Après la semaine, le Responsable de projet et la Coordinatrice se rencontrent pour débriefer la semaine et mettre en évidence ce qui a bien fonctionné spécifiquement pour les petits.

SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER

6. Dans le cadre de la CCA 1, un membre de la composante 4 pose le constat que dans son accueil extrascolaire, il manque cruellement de jeux. Invitation est alors lancée aux membres des opérateurs d'accueil pour voir si ce constat est partagé.

Lors de la CCA 2 suivante, le C ATL entame la discussion sur base du constat posé et à l'unanimité, il serait intéressant pour chacun d'enrichir son lot de jeux mais pas n'importe lesquels. L'idée émerge alors de mieux comprendre les différents types de jeux.

Durant l'année, 2 soirées sont fixées à destination de tous les accueillants et responsables de projet de la commune (accueil extrascolaire et école de devoirs – étudiants des plaines de vacances – bénévoles dans les associations...), la première avec la Ludothécaire et la deuxième avec une Psychomotricienne. Chacune des spécialistes propose aux accueillants et R de projet présents une réflexion sur les activités de l'enfant et les jeux-jouets-objets qui peuvent répondre à leurs besoins.

Au terme de la CCA 5, les membres de la CCA ayant participé aux 2 soirées partagent le souhait de leurs associations et accueils d'enrichir leurs jeux mais ne disposent pas de moyens financiers pour investir. Le Coordinateur ATL propose un brainstorming avec l'ensemble des membres pour faire émerger des solutions : participation à des appels à projet, récolte de fonds... mais aussi, mise en commun des frais de fonctionnement perçus par les opérateurs. Pour cette dernière, les membres demandent à ce qu'un courrier aux PO percevant des subsides soient envoyé pour tester la formule.

A la CCA 7, accord est pris pour qu'une partie des subsides soit investie dans du matériel à mettre à disposition de l'ensemble des opérateurs d'accueil en tournante, le C ATL gérant le planning de prêt.

A la CCA 10 (1 an et demi plus tard), une évaluation est réalisée avec les membres pour améliorer le projet.

SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER

Synthèse des travaux, évaluation de la journée et clôture

Décision de se concentrer uniquement sur l'évaluation afin de respecter l'horaire prévu pour la journée.

J'ai aimé parce que...
J'ai aimé partager des moments conviviaux avec mes collègues.
Le point qui refixe la mission de sensibilisation et accompagnement du coordinateur ATL.
Journée très active et très concrète avec un objectif défini pour 3 coordinations provinciales. Très intéressant le jeu avec les photos venant d'accueils existants et nous montrant les pratiques au quotidien.
J'ai aimé l'atelier dynamique à partir des photos. J'ai aimé les contacts informels avec les autres coordinateurs.
Nourriture. Accueil. Jeu du matin (photos).
Merci à Xavier pour le travail effectué!
L'accueil et la restauration! Merci à la maman de Sabrina pour l'excellent potage.
J'ai aimé l'accueil (gâteau, soupe). La discussion autour des photos.
J'ai aimé l'intervention de Gaëtane → intéressant de classifier.
Humour de Xavier. Potage de Maman Josiane. Convivialité journée avec thèmes constructifs. Terminer à l'heure.
J'ai aimé les discussions autour des photos.
L'exercice des photos → débats intéressants et constructifs.
J'ai aimé pouvoir faire la nuance entre information et sensibilisation.
J'ai aimé rencontrer d'autres coordinatrices ATL pour échanger nos points de vue, nos expériences, notre pratique.
Cela m'a permis de comprendre mon rôle face aux opérateurs.
J'ai aimé surtout la matinée avec Laurence sur les critères de qualité et la prise en compte des professionnels environnement, contexte social... un bel échange.
J'ai bien aimé. Cela m'a permis de comprendre mon rôle face aux opérateurs

Je n'ai pas aimé parce que...
Trop cérébral l'après-midi (déjà gros travail le matin).
Longueur temps photos.
Me sentir «limitée» dans mes envies de sensibilisation.
L'exercice de l'après-midi. Je préfère les exercices qui ouvrent aux idées plutôt que «restreindre» à un concept.
Je n'ai pas aimé le jeu de l'après-midi (trop long sans définition).
Les 6 situations de l'après-midi, un peu trop long. (2 ou 3 étaient suffisantes).
Activité parfois trop longue. 4 situations auraient suffi.
Je n'ai pas aimé (ou moins aimé) la longueur de l'activité de l'après-midi et ne pas avoir un résultat clair.
J'ai moins aimé l'après-midi (peut-être dû à une digestion difficile).

Je suggère...
Des activités où on bouge un peu, surtout après le repas.
De prévoir un temps pour intégrer les nouveaux.
De faire un temps plus manuel ou corporel.
Vivement les mises en situation de Bertrix.
Repas: Alternative végétalienne.
De continuer dans cette voie.
Exiger l'attention de tous avant de parler.

PV rédigé par Sylvie LEFEBVRE
Promemploi ASBL